



**CABINET D'EXPERTISE
EN MANAGEMENT
DES PROJETS**

POLITIQUE DE VÉRIFICATION DES EMPLOYÉS

POLITIQUE DE VÉRIFICATION DES EMPLOYÉS

VERSION 003/08/2024/QHSE/CEMPGROUP



Révision 10/08/2024



P/Révision 09/08/2025

**Rue 87 BKK / 05 BP. : 394, Lomé (TOGO) / 00228 93077530/ 98517294
cabinetcemp2022@gmail.com / nybert86@gmail.com
www.cempconsultinggroup.com**

INTRODUCTION

Le Cabinet d'Expertise en Gestion des Projets (CEMP Consulting Group) s'engage à assurer un environnement de travail sûr, professionnel et conforme aux réglementations par le biais de la vérification rigoureuse de ses employés. Notre politique de vérification des employés vise à garantir que chaque membre du personnel répond aux normes de sécurité, de santé et d'éthique exigées par l'entreprise. Tous nos employés reçoivent systématiquement une formation certifiante sur les normes environnementales et sociales de du Groupe de la Banque Mondiale.

1. Engagement en matière de Santé, Sécurité et Environnement (SSE)

CEMP Consulting Group s'engage à respecter des normes strictes en matière de sécurité et de santé. Pour cela, nous mettons en œuvre des pratiques qui protègent nos employés et minimisent les risques sur le lieu de travail.

Nos actions incluent :

- **La conformité SSE** : nos employés doivent se conformer aux normes SSE définies par les réglementations locales et internationales.
- **La formation continue** : des programmes de formation réguliers sont dispensés pour renforcer les connaissances des employés en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

2. Politique de vérification des employés

La vérification des employés est un élément crucial de notre engagement à garantir l'intégrité, la compétence et la sécurité au sein de notre entreprise. Nous effectuons des contrôles rigoureux avant et pendant l'emploi, incluant :

- **Les antécédents professionnels** : les références professionnelles et les antécédents d'emploi de chaque candidat sont vérifiés pour s'assurer de la véracité des informations fournies.
- **La vérification des qualifications** : les certifications professionnelles, qualifications techniques et compétences des employés sont minutieusement examinées pour garantir leur adéquation avec les besoins de l'entreprise.

3. Vérification des antécédents et casier judiciaire

Pour assurer la sécurité et l'intégrité de notre environnement de travail, nous effectuons des vérifications des antécédents judiciaires pour tous les employés et candidats à l'embauche, dans les limites permises par la loi :

- **Casier judiciaire** : les antécédents criminels sont vérifiés pour s'assurer que nos employés ne représentent pas un risque pour la sécurité de nos clients, collègues ou partenaires.
- **Vérification des antécédents de fraude et de corruption** : nous effectuons des contrôles pour identifier toute implication passée dans des pratiques illégales ou contraires à l'éthique, conformément à notre politique de tolérance zéro en matière de fraude et de corruption.

4. Suivi de la conformité et du comportement

Nous maintenons une surveillance continue des pratiques comportementales et de la conformité aux règles internes afin de garantir que nos employés respectent les normes éthiques et légales.

Cela inclut :

- **L'évaluation périodique des employés** : des évaluations régulières sont réalisées pour suivre les performances et assurer que les employés continuent de répondre aux exigences de conformité.
- **Les mécanismes de signalement** : nous encourageons un système de signalement interne pour toute infraction ou comportement inapproprié, avec la garantie de protection des lanceurs d'alerte.

5. Formation en conformité et éthique

La direction de CEMP Consulting Group s'engage à offrir des programmes de formation en éthique et conformité à tous les employés.

Cela inclut des formations sûres :

- **Les normes éthiques et pratiques commerciales** : chaque employé est formé aux standards de l'entreprise en matière de pratiques commerciales responsables.
- **La conformité aux politiques SSE** : les employés reçoivent des formations spécifiques aux exigences de Sécurité, de Santé et d'Environnement en fonction de leurs rôles. « **Tous nos employés sont certifiés sur les normes environnementales et sociales du Groupe de Banque Mondiale.** »

6. Réévaluation et suivi continu

Nous nous engageons à améliorer en permanence notre politique de vérification et de conformité des employés à travers des processus réguliers de suivi et de réévaluation :

- **Audits internes** : des audits internes sont effectués pour garantir que tous les employés et processus respectent les politiques de conformité et d'éthique de l'entreprise.
- **Mise à jour des pratiques** : notre politique est régulièrement mise à jour en fonction des évolutions réglementaires et des retours d'expérience.

CEMP Consulting Group s'engage à maintenir un environnement de travail sain, sécurisé et éthique en vérifiant rigoureusement ses employés et en veillant à ce qu'ils respectent les plus hautes normes de conformité et d'intégrité. La direction garantit que toutes les ressources nécessaires sont mises à disposition pour mettre en œuvre cette politique de manière efficace et continue.

Responsable QHSE

SAMIYE K. Padaro
Responsable QHSE et Qualité

Directeur Général

